

Inscription 2023-2024

La période d'inscription en ligne se déroulera du **9 au 22 janvier 2023** pour tous les élèves du Centre de services scolaire des Phares.

Votre enfant **fréquente déjà une école** du Centre de services scolaire des Phares ?
Vous recevrez l'information concernant son inscription dès le 9 janvier 2023, par courriel.

Votre enfant **ne fréquente pas une de nos écoles** présentement ? Vous devez faire l'inscription en ligne à partir d'un ordinateur ou d'une tablette pour l'année scolaire 2023-2024 en 4 étapes.

Vous n'avez pas d'adresse courriel ou Internet ? Communiquez avec le secrétariat de votre école afin de prendre rendez-vous pour inscrire votre enfant.

Pour l'adaptation scolaire : 418 724-3439, poste 2020

Pour le secondaire 3 : 418 724-3439, poste 2030

Pour le secondaire 4 : 418 724-3439, poste 2052

Pour le secondaire 5 : 418 724-3439, poste 2050

Pour répondre à certaines de vos interrogations, nous vous invitons à prendre connaissance du guide d'information ci-dessous.

- Guide d'information pour l'inscription au secondaire regroupe les parcours, les projets pédagogiques particuliers ainsi que les disciplines pour les concentrations artistiques et sportives.

ÉTAPE 1

Remplir à l'écran et enregistrer le document sur votre ordinateur, car vous aurez à nous l'acheminer par courriel.

- **Formulaire** inscription secondaire.

ÉTAPE 2

<p>Vous devez nous fournir le ou les documents ci-dessous de votre enfant. Vous pouvez numériser ou prendre en photo les documents selon le cas :</p>	
<p>• Certificat de naissance de l'enfant GRAND FORMAT (avec le nom des parents).</p> <p>Les parents qui ne possèdent pas ce document doivent se le procurer à la Direction de l'état civil au 1 800 567-3900 ou www.etatcivil.gouv.qc.ca</p>	<ul style="list-style-type: none">• Acte de naissance• Carte de citoyenneté canadienne• Carte de résident permanent• Confirmation de résident permanent• Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)• Certificat de sélection du Québec (CSQ)• Permis d'études• Visa ou Fiche de visiteur : ce document doit être accompagné d'un permis de travail ou d'un permis d'études au nom d'un des parents.

ÉTAPE 3

Si votre enfant a déjà fréquenté une école, **numériser** ou **prendre en photo** le dernier bulletin de votre enfant.

ÉTAPE 4

Transmettre les documents des étapes 1, 2 et 3 par courriel à l'adresse suivante : ph.direction@cssphares.gouv.qc.ca

Si nous n'avons pas reçu tous les documents nécessaires à l'inscription (mentionnés aux étapes précédentes), le dossier de votre enfant ne peut être considéré dans la clientèle de l'école puisqu'il est incomplet.

Pour toutes questions relatives à l'admission et à l'inscription de votre enfant, vous devez contacter le secrétariat de **votre école de quartier** par courriel ou par téléphone au 418 724-3439, poste 2010.